Demande de prorogation
Gan Nouvelle Vie

1491

N° de contrat : 2NC12012629SX **ID GRC** 4850 1156

Assuré(e)

Titre : ☐ M. ☒ Mme

Nom MAXIMO Prénom Maria Amelia

Nom de naissance Gonçalves Date de naissance 28/12/1956

Département de naissance Commune de naissance Vimioso

Code INSEE commune de naissance Pays de naissance (si pays étranger) Portugal

Code pays de naissance (si pays étranger) Nationalité Portugaise

Adresse 94 avenue de magenta

Code postal 33600 Commune PESSAC

Code INSEE commune Pays

Téléphone : Domicile Autre

E-mail

Demande de prorogation

☒ Je demande la prorogation de mon contrat Gan Nouvelle Vie jusqu'à mes 67 ans, soit le 28/12/2024. L'âge limite de prorogation des droits est fixé à 70 ans. Au-delà de cet âge, les versements de cotisations cessent.

La prorogation de mon contrat Gan Nouvelle Vie a pour conséquence de définir une nouvelle date prévisionnelle de liquidation de mon complément retraite :

- Conformément à l'article L 224-1 du Code monétaire et financier, l'ouverture des droits à la retraite est fixée à compter, soit de la date de liquidation d'une pension de retraite dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse, soit de l'âge d'ouverture à une pension de retraite mentionné à l'article L 161-17-2 du Code de la sécurité sociale. Les dispositions contractuelles prévues à la Notice d'information du contrat Gan Nouvelle vie restent inchangées.

La prorogation de mon contrat Gan Nouvelle Vie a des conséquences sur la gestion financière de mon complément de retraite :

- En Gestion Pilotée, le principe de réduction progressive des risques financiers vers un profil d'investissement à faible risque, au fur et à mesure que la date d'échéance du contrat approche prévu par l'article D.224-3 du Code monétaire et financier se trouve modifié. J'accepte donc une part d'investissement à faible risque moins importante que celle appliquée au jour de ma demande de prorogation.
- En Gestion Libre, je renonce à l'application de la règle de sécurisation progressive prévue à l'article D.224-3 du Code monétaire et financier.

L'attention de l'assuré est attirée sur les fluctuations de la valeur de ces supports, qui peuvent avoir lieu à la hausse comme à la baisse sans garantie de performance minimum. L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur la valeur de celles-ci.

La prorogation de mon contrat Gan Nouvelle Vie a des conséquences sur les garanties de prévoyance de mon contrat Gan Nouvelle Vie :

- La garantie Décès Majorée, la garantie Relais, la garantie Plancher prennent fin à mon 67e anniversaire, indépendamment de la date prévue pour la liquidation de mon complément de retraite.

☒ J'ai pris connaissance des conditions de la prorogation de mon contrat Gan Nouvelle Vie et j'en accepte les modalités.

Engagements et signatures

Je soussigné(e) MAXIMO MARIA AMELIA déclare les réponses consignées sur la présente demande sincères et conformes à ma demande.

Je déclare avoir reçu un double de la demande de prorogation.

Je reconnais avoir été informé(e) que l'Assureur adressera tout ou partie des documents, courriers et informations sous forme dématérialisée. Je peux à tout moment m'opposer à l'utilisation d'un support durable dématérialisé et revenir à un mode de communication sur support papier, sur simple demande selon les modalités prévues par le contrat.

Protection des données personnelles

Concernant vos données personnelles vous pouvez consulter notre Politique de protection des données, retrouver les informations relatives aux traitements mis en œuvre dans le cadre de la gestion de votre contrat et aux modalités d'exercice de vos droits sur notre site internet www.ganpatrimoine.fr, rubrique « Données personnelles », dans votre Notice d'information ou enfin en vous adressant à votre Assureur.

À : Pessac

Le : 23/03/2022

Signature du demandeur

Exemplaire Assuré(e)

1491-032021 - GraphicPlus.fr - D15536

Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles - Société Anonyme d'intermédiation en assurance au capital de 8 220 690 euros - RCS Lille 457 504 694 - APE : 6622Z
Siège social : 150 rue d'Athènes - CS 30022 - 59777 EURALILLE - N° d'immatriculation 09 051 780 – www.orias.fr
Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de ses filiales - Tél : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé) contact@ganpatrimoine.fr - www.ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z - Siège social : 8-10 rue d'Astorg – 75008 Paris
Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

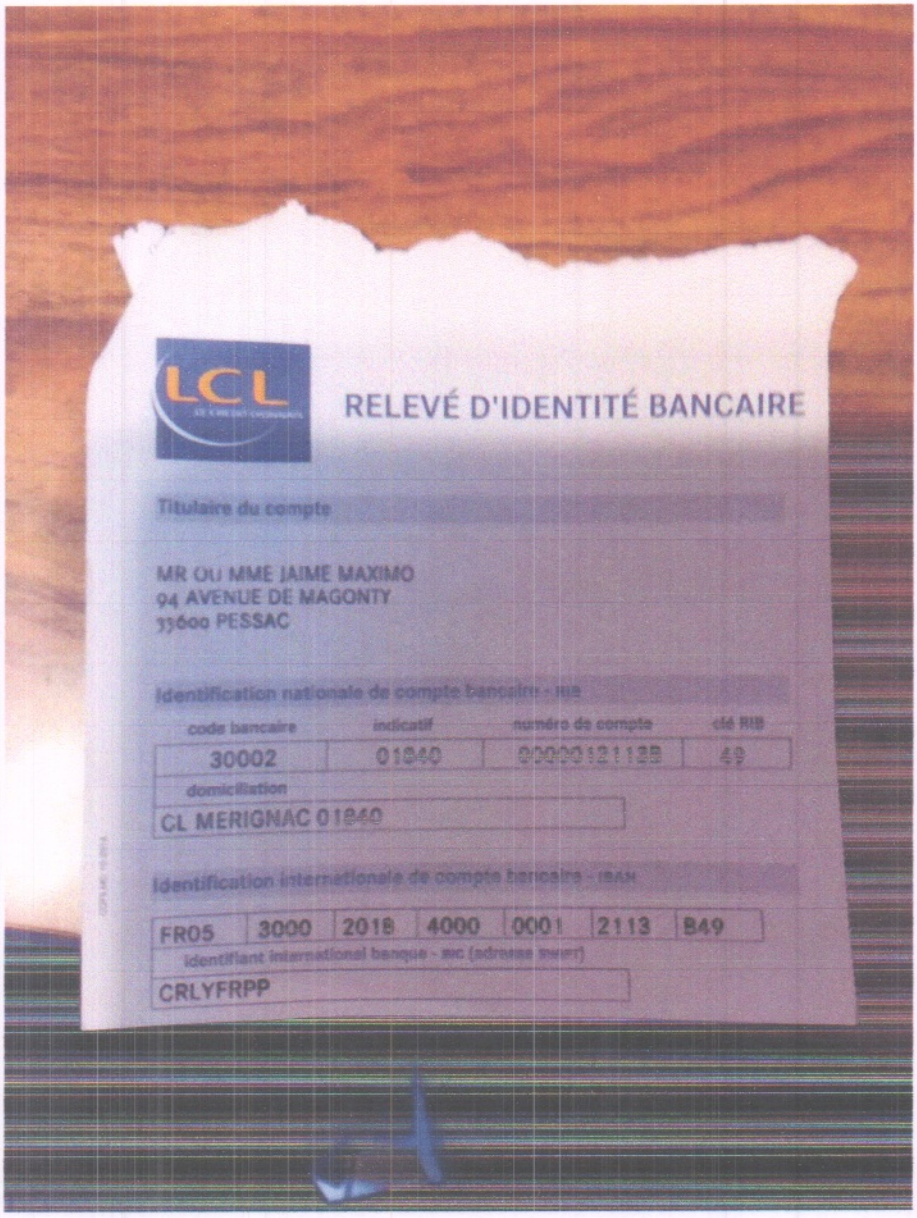
LCL
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
Titulaire du compte
MR OU MME JAIME MAXIMO
94 AVENUE DE MAGONTY
33600 PESSAC
Identification nationale de compte bancaire - RIB
code bancaire
indicatif
numéro de compte
clé RIB
30002
01840
49
domiciliation
CL MERIGNAC 01840
Identification internationale de compte bancaire - IBAN
FR05
3000
2018
4000
0001
2113
B49
CRLYFRPP